

APPEL D'OFFRE (AO)

RECRUTEMENT D'ENTREPRISES DE CONSEIL POUR CONDUITE D'ETUDES RELATIVES A LA PREPARATION DE LA CDN 2020-2025 DU GABON DANS LE CADRE DU CLIMATE ACTION ENHANCEMENT PACKAGE (CAEP)

Référence de la publication	AO #CAEP12
Intitulé du programme d'assistance technique :	Conduite d'études relatives à la préparation de la CDN 2020-2025 de la République Gabonaise
Financement :	NDC Partnership - CAEP
Estimation budgétaire :	140'000 USD
Pouvoirs adjudicateur :	World Resource Institute (WRI) [http://www.wri.org] NDC Partnership [http://nedpartnership.org]
Partenaire de réalisation :	Gouvernement de la République Gabonaise
Des clarifications peuvent être requises au niveau du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante :	caep@ndcpartnership.org Sur la base du calendrier prévisionnel et dates importantes (section 6.d)

1. CALENDRIER PREVISIONNEL

Date limite d'envoi des propositions	5 Octobre 2020
Durée prévue des prestations :	6 mois
Date de commencement prévue :	Dès cosignature du contrat avec le WRI et le NDC Partnership.
Date d'achèvement :	Partnership et Date-limite d'achèvement 6 mois au plus tard après la signature du contrat l'adjudicataire du marché.
Déplacements prévus :	Se référer aux Termes de Références ci-dessous. Si les restrictions de voyages internationaux liées à la crise du coronavirus sont encore en place durant la consultation, les missions de consultation et ateliers seront remplacés par des consultations et ateliers virtuels.

2. OBJECTIF DE LA SOLLICITATION

Le gouvernement de la République Gabonaise a sollicité l'assistance technique du NDC Partnership à travers l'initiative CAEP, dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle CDN et sa soumission à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) avant la tenue de la prochaine COP 26, prévue du 1 au 12 Novembre 2021 à Glasgow, GB.

Le présent AO à soumissionner vise à mettre en œuvre l'assistance technique qui consistera en l'élaboration de trois principales études :

1. Evaluation des actions menées dans le cadre de la CDN de 2015 ;
2. Identification des secteurs prioritaires pour l'action climatique au Gabon ;
3. Analyse des coûts-bénéfices pour la mise à jour et la mise en œuvre de la nouvelle CDN pour le Gabon.

Ces trois études font partie d'un plan d'activité plus large élaboré avec les principaux partenaires du Gabon dans l'élaboration de la CDN. Les consultants devront collaborer étroitement avec le point focal au sein du gouvernement gabonais ainsi que le Spécialiste de l'engagement pays au sein de l'Unité D'appui du NDC Partnership afin de se coordonner avec les autres partenaires impliqués dans la révision et mise en œuvre de la CDN pour assurer l'intégration et la complémentarité des différentes études.

En outre, le consultant sera chargé de préparer le document final de la nouvelle CDN en étroite coordination avec le Conseil national climat (CNC) et le facilitateur du NDC Partnership dans le pays.

3. CONTEXTE

Conformément à son engagement pour la lutte contre les changements climatiques, le Gabon s'est doté d'une vision de développement durable, respectueuse de l'environnement, clairement déclinée dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE). Ce plan qui s'appuie sur trois grands piliers : le Gabon Vert, le Gabon Industriel et le Gabon des Services, incarne un changement de paradigme tout en visant la diversification économique.

Premier pays africain à soumettre sa Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN), devenue par la suite sa Contribution Déterminée au niveau Nationale (CDN), après la ratification de l'Accord de Paris en 2016. Le Gabon s'est engagé à travers celle-ci, à réduire de 50% les émissions de gaz à effet de serre du pays d'ici à 2025 en optant pour un scénario maîtrisé en opposition à un scénario standard.

A cet effet, un certain nombre d'outils réglementaires et d'arrangements institutionnels ont été mis en place, parmi lesquels le Conseil National Climat (CNC) qui a pour mission l'élaboration et l'orientation stratégique de la politique nationale en matière de lutte contre les changements climatiques.

Dans ses efforts de développement d'outils stratégiques pour soutenir son action climatique, le Gabon a élaboré et publié en 2018 un «Programme Pays : Cadre pour la planification des investissements climatiques au Gabon» pour les cinq prochaines années. Ce document stratégique permet d'avoir le profil climatique du pays et les priorités politiques en lien avec le changement climatique. Dans ce contexte les secteurs prioritaires identifiés sont : la forêt, les hydrocarbures, l'énergie, l'adaptation du littoral et information climatique, l'agriculture et les villes. Ainsi un ensemble de critères de sélection ont également été choisis pour la priorisation de huit programmes et de projets à présenter au Fonds vert pour le Climat (Green Climate Fund, GCF en anglais). Le Programme Pays a fait l'objet de nombreuses consultations au niveau national et rassemble les initiatives pour lesquelles un soutien supplémentaire est nécessaire pour faire avancer la lutte contre la crise climatique.

Plusieurs autres actions ont été engagées pour l'accompagnement de la mise en œuvre de la CDN par le Gabon, notamment l'adhésion du pays au Partenariat pour les CDN/ NDC Partnership qui vise à :

- Appuyer la définition des processus, des politiques et des plans nécessaires pour atteindre les objectifs des CDN ainsi que ceux du développement durable ;
- Capitaliser et vulgariser les savoirs faibles générés ;
- Faciliter l'accès au financement.

Le NDC Partnership appuie le Conseil National Climat (CNC) au développement d'une feuille de route pour la CDN au Gabon, avec le soutien de l'Organisation Mondiale pour l'Alimentation (FAO) et la Commission de l'Union Africaine (UA). Ladite feuille de route définira et articulera les voies de mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National.

Parallèlement, dans le cadre de l'Accord de Paris, les pays sont appelés à réviser leurs CDN tous les cinq ans pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, afin de limiter l'augmentation de la température de la Terre et mettre en œuvre des solutions pour s'adapter aux effets du changement climatique.

Dans cette perspective, le NDC Partnership soutient techniquement le Gabon, à travers le CAEP Round 2 (Climate Action Enhancement Package- Round 2). Cet appui est mis en œuvre à travers un certain nombre de prestations clairement déclinées dans des termes de référence du CAEP pour le Gabon (voir en Annexe), sous la supervision du Conseil National Climat (CNC) qui assure la cohérence de l'ensemble activités en cours et à venir tels que reflétés dans la feuille de route pour la CDN, les termes de référence du CAEP et la Promesse climat du PNUD et qui coordonne les actions des différents partenaires. Le présent appel d'offre porte sur trois (3) activités spécifiques des termes de référence du CAEP (présentés en Annexe) : les études aux codes B048, B046 et C036 qui seront mises en œuvre par le NDC Partnership ; les autres études du CAEP seront mises en œuvre par le PNUD, la FAO et l'IRENA.

4. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour la conduite des principales études faisant l'objet de cet AO, une méthodologie complète devra être proposée en réponse à cet AO sur la base de la liste non exclusive des tâches suivantes accompagnée d'un calendrier de mise en œuvre :

- i. Conduite des consultations avec les principaux partenaires de mise en œuvre, les acteurs étatiques et non étatiques (y compris le secteur privé), en vue de procéder à un bilan de la situation entre 2015-2020 qui doit intégrer :
 - a. Un état de connaissance pour les priorités d'adaptation et d'atténuation dans la CDN;
 - b. L'identification et la priorisation des mesures d'accompagnement, y compris la gouvernance, la finance, le suivi (MRV) et ce, dans l'optique de confirmer ou mettre à jour ces priorités ;
- ii. Le renforcement de la concertation, l'implication des acteurs étatiques et non étatiques et la mise en place des structures institutionnelles adéquates (groupes de travail par priorité stratégique/sectorielle) pour assurer le suivi des travaux de mise à jour de la CDN, en incluant le secteur privé et la société civile ;
- iii. La prise en considération des plans de développement socio-économiques et des politiques sectorielles (stratégies et plans d'actions) dans l'analyse et mise à jour des priorités ;
- iv. Le recours à une vision globale de long terme qui intègre à la fois la croissance économique, et la politique d'adaptation et d'atténuation dans l'ensemble des priorités stratégiques/sectorielles à confirmer en prenant en compte les questions relatives au genre et aux groupes vulnérables ;
- v. L'évaluation des impacts de la mise en œuvre de la CDN sur les objectifs du développement durable (ODD) avec une analyse spécifique aux ODD pertinents y compris l'ODD 5 sur l'égalité des genres ;
- vi. L'application des décisions, des règles et procédures relatives à l'Accord de Paris à la COP 21 et à la COP 24 (articulés dans le Katowice « Climate Package ») concernant le cycle de la CDN (planification, mise en œuvre et évaluation) ;
- vii. La prise en considération des recommandations de la feuille de route pour la mise en œuvre de la CDN adoptée en août 2020 par les partenaires nationaux à la suite d'un processus mené par le Ministère en charge de l'Environnement en collaboration avec le NDC Partnership ;
- viii. Toutes les prestations doivent être conduites en étroite collaboration avec les autres prestataires de services du CAEP : le PNUD, la FAO et l'IRENA, afin d'éviter les répliquations de travaux et d'assurer une synergie dans la préparation des différentes études visant à préparer la nouvelle CDN ;
- ix. Les prestataires de services chercheront à élaborer dans le cadre de chaque étude une synthèse qui sera utilisée pour la rédaction de la CDN.

5. LISTE ET DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

Les activités de cet appel à propositions s’inscrivent dans le cadre des Termes de Référence de l’initiative CAEP du NDC Partnership présenté en Annexe. Chaque étude est donc présentée avec un code de référence apparaissant dans les Termes de référence du processus de partenariat établi dans le cadre du CAEP. Les Termes de référence du CAEP défini toutes les contributions des partenaires aux activités de préparation de la CDN 2020-2025. Ainsi, l’IRENA, la FAO et le PNUD conduiront des études complémentaires à celle faisant l’objet de cet AO comme présenté dans les termes de la référence du CAEP (voir Annexe).

Le bureau d’étude ou groupement de bureaux d’étude (consortium) sélectionné dans le cadre de cet AO aura pour mission :

- D’évaluer la mise en œuvre de la CDN de 2015 du Gabon ;
- D’identifier les actions et secteurs prioritaires de la nouvelle CDN 2020-2025 ainsi que les actions de sa mise en œuvre ;
- De conduire une étude de coût-avantage sur la nouvelle CDN 2020-2025.
- De fournir un appui au Conseil National Climat et les points focaux lors de la rédaction de la CDN.

Les prestations attendues sont présentées dans le tableau qui suit.

<i>Résultat attendu</i>	<i>Description de l'activité</i>	<i>Produits/Livrables</i>	<i>échéances</i>
Planification des travaux et coordination avec le gouvernement et les autres prestataires de Service du CAEP (IRENA, PNUD, FAO)	<p>Activité 1.1: Préparation d'une note méthodologique, un plan de travail et alignement des activités avec le gouvernement, le secrétariat du NDC Partnership et les parties prenantes concernées, y compris le plan de coordination avec d'autres prestataires de services du CAEP (IRENA, FAO et PNUD).</p> <p>Activité 1.2 : Organisation d'un atelier de lancement de l'assistance technique¹ en collaboration avec le gouvernement gabonais et de validation du plan de travail dans le cadre de l'assistance technique du CAEP avec la participation de l'IRENA, la FAO et le PNUD.</p> <p>Activité 1.3 : Organisation de réunions pour la compilation et la transcription de l'ensemble des éléments d'étude pour la rédaction de la CDN.</p>	<p>Livrables 1: Une note méthodologique, plan de travail avec calendrier de mise en œuvre des activités (mis-à-jour à la suite de la réunion de démarrage).</p> <p>Livrable 1.2 : Rapport de l'atelier de démarrage sur la base d'un modèle convenu avec le secrétariat du NDC Partnership (20 pages maximum en plus des annexes).</p> <p>Livrable 1.3 : Rapport de réunion</p>	<p>18 novembre 2020</p> <p>25 novembre 2020</p>
CODE D'ACTIVITÉ B048² : Evaluation de la CDN 2015 et détermination des secteurs prioritaires pour la nouvelle CDN 2020	<p>Activité 2.1: Mener des entretiens virtuels avec les parties prenantes sectorielles identifiées et recommandées par le gouvernement afin d'identifier leurs contributions au processus de mise en œuvre de la CDN de 2015, relatives à la gouvernance, à l'atténuation et à l'adaptation, au financement, communication entre autres. Ces entretiens devraient permettre d'établir une liste des actions prioritaires qui pourraient être</p>	<p>Livrable 2 : Rapport de 50 pages maximum plus les annexes avec un résumé exécutif de 1-2 pages pour les décideurs politiques. Le rapport sera développé sur la base d'un canevas/plan convenu avec le secrétariat du NDC Partnership et inclura les analyses et résultats des différentes activités et recommandations pour la nouvelle CDN (Le rapport devra contenir une consolidation des résultats des analyses devant être intégrés dans le document de</p>	<p>30 décembre 2020</p>

¹ En cas de restriction des voyages internationaux dû à la pandémie du COVID-19, l'atelier sera tenu virtuellement.

² Code d'activité présenté dans les Termes de référence du processus de partenariat établi dans le cadre de l'initiative CAEP du NDC Partnership. Les Termes de référence du CAEP défini toutes les contributions des partenaires aux activités de révision de la CDN 2020-2025. Document présenté en Annexe.

	<p>incluses dans le CDN 2020 ainsi que dans la feuille de route pour la mise en œuvre. Les représentants des secteurs suivants seront contactés (liste non exhaustive): institutionnels (pour le secteur de la gouvernance), industrie pétrolière et gazière, agriculture, transports, l'industrie du ciment, énergie, déchets, foresterie, zone côtière, financement, et autres secteurs concernés, partenaires au développement, acteurs infranationaux, ONG et secteur privé.</p> <p>Activité 2.2 : Evaluer la mise en œuvre des actions concrètes d'atténuation (émission des GES), de résilience et des financements mobilisés dans les secteurs de la CDN sur la période 2015-2020.</p> <p>Activité 2.3 : Evaluer le potentiel de réduction de GES et de vulnérabilités des projets 2015-2020 financés par les fonds climatiques et environnementaux au Gabon et autres sources de financement climatique dans les secteurs de la CDN sur la période 2015-2020 .</p> <p>Activité 2.4 : Evaluer le cadre institutionnel incluant un examen des outils de mise en œuvre (feuille de route, plan d'investissement et plan de partenariat), la stratégie de communication et le fonctionnement du comité de suivi de la mise en œuvre de la CDN ainsi que sa représentativité. <i>(Coordonner cette activité avec la Promesse Climatique du PNUD).</i></p> <p>Activité 2.5: Evaluer par le moyen des consultations des partie prenantes et une</p>	<p>la CDN. Le format sera à convenir avec la partie nationale).</p>	
--	--	---	--

	<p>revue des textes de mise-en-œuvre, les différents instruments politiques de mise en œuvre tels que le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), le Code forestier, le Plan national de réduction du torchage du gaz, le Plan climat, Stratégie pour l'adaptation côtière, la loi sur le développement durable, le Plan National d'Affectation des Terres, etc. <i>(Coordonner cette activité avec la Promesse Climatique du PNUD)</i>.</p> <p>Activité 2.6 : Evaluer les initiatives MRV en cours.</p> <p>Activité 2.7: Evaluer les acquis des parties prenantes (secteur privé, société civile, ONG, Collectivités Territoriales, universités et institutions de recherche...) dans la mise en œuvre de la CDN.</p> <p>Activité 2.8 : Analyser la prise en compte du genre, des groupes vulnérables et des jeunes dans la CDN (Coordonner cette activité avec la Promesse Climatique du PNUD).</p> <p>Activité 2.9: Evaluer l'implication des Partenaires Techniques et Financiers dans la mise en œuvre de la CDN.</p> <p>Activité 2.10 : Relever les acquis, difficultés et faiblesses, afin de faire des recommandations pour la nouvelle CDN.</p> <p>Activité 2.11 : Cartographier les sources financières disponibles pour l'action climatique au Gabon à la fois pour l'atténuation et l'adaptation et établir les flux financiers publics et privés et des investissements liés à la mise en œuvre des</p>		
--	---	--	--

	<p>actions climatiques dans le cadre de la CDN de 2015 du Gabon.</p> <p>Activité 2.12 : Faire ressortir les leçons apprises.</p> <p>Activité 2.13 : Faire des recommandations pour le processus de révision de la CDN et la Feuille de route.</p> <p>Activité 2.14 : Une mission conjointe des consultants internationaux et nationaux devra être organisée au cours de la préparation de l'étude. Ainsi que l'organisation d'un atelier de consultation³.</p>		
<p>CODE D'ACTIVITÉ B046⁴ : Identification des secteurs prioritaires de la nouvelle CDN</p>	<p>Activité 3.1 : Sur la base i) des analyses d'évaluation de la CDN 2015-2020 ; ii) de l'inventaire des gaz à effet de serre du pays par secteur sur la base des travaux en cours initiés dans d'autres projets ; iii) des projections d'évolution des émissions par secteur et de l'importance socio-économique des secteurs, définir les secteurs sociaux-économiques par ordre d'importance pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Activité 3.2 : Sur la base des précédentes analyses, définir les secteurs les plus importants pour la gouvernance climatique, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, le financement, le renforcement de la résilience du pays et</p>	<p>Livrable 3 : Rapport de 25 pages maximum (plus annexes) présentant les analyses et résultats des différentes activités et recommandations pour la nouvelle CDN. Le rapport devra contenir une consolidation des résultats des analyses devant être intégrés dans le document de la CDN. Le format sera à convenir avec la partie nationale.</p>	<p>27 janvier 2021</p>

³ En cas de restriction des voyages internationaux dû à la pandémie du COVID-19, l'atelier sera tenu virtuellement.

⁴ Code d'activité présenté dans les Termes de référence du processus de partenariat établi dans le cadre du programme CAEP du NDC Partnership. Les Termes de référence du CAEP défini toutes les contributions des partenaires aux activités de révision de la CDN 2020-2025. Document présenté en Annexe.

	<p>l'atteinte des objectifs de développement durable au Gabon</p> <p>Activité 3.3 : Identification des mesures de financement, de suivi (MRV), d'atténuation et d'adaptation prioritaires par secteurs clés qui devraient être inclus dans la nouvelle CDN.</p> <p>Activité 3.4 : Formulation des améliorations à apporter dans la CDN 2015 et des opportunités pour une atteinte des ambitions climatiques du Gabon par le biais de l'atténuation et de l'adaptation.</p> <p>Activité 3.5 : Recommandations pour la CDN 2020. Ces recommandations devront inclure un meilleur alignement des politiques générales et sectorielles sur les objectifs de l'Accord de Paris pour combler les lacunes financières, technologiques, de gouvernance et autres identifiées.</p> <p>Activité 3.6 : Organisation d'une mission conjointe des consultants internationaux et nationaux au cours de la préparation de l'étude. Ainsi que l'organisation d'un atelier de consultation⁵.</p>		
<p>CODE D'ACTIVITÉ C036⁶ : Analyse coûts-avantages de la CDN 2020⁷</p>	<p>Activité 4.1 : Cartographier les activités prioritaires de la CDN 2020 résultant des évaluations et sur la base des entretiens et conversations avec les représentants des</p>	<p>Livrable 4. Rapport de 50 pages maximums plus les annexes avec un résumé exécutif de 1-2 pages pour les décideurs politiques. Le rapport se basera sur un canevas approuvé conjointement avec le NDC</p>	<p>24 février 2021</p>

⁵ En cas de restriction des voyages internationaux dû à la pandémie de COVID-19, l'atelier sera tenu virtuellement.

⁶ Code d'activité présenté dans les Termes de référence du processus de partenariat établi dans le cadre du programme CAEP du NDC Partnership. Le partenariat du CAEP définit toutes les contributions des partenaires aux activités de préparation de la CDN 2020-2025. Document présenté en Annexe.

⁷ A coordonner avec le PNUD dans le cadre de l'étude sur les coûts et avantages pour les sous-secteurs du bois, pétrole et mine.

	<p>secteurs et effectuer une analyse coûts-avantages comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les avantages des différentes actions et leur contribution aux objectifs de développement national, aux plans sectoriels et aux ODD ; • Compilation d'une analyse coûts-avantages avec des actions d'atténuation et d'adaptation priorisées pour le CDN 2020 ; • Estimation du potentiel d'adaptation et d'atténuation pour les différentes actions prioritaires. <p>Préparation d'un page unique pour chaque action prioritaire CDN détaillant la relation avec les priorités sectorielles stratégiques, les coûts estimés (basés sur le référentiel), le potentiel d'adaptation et d'atténuation, l'institution responsable et les options pour la mise en œuvre des actions identifiées, (ex. Instruments fiscaux, réglementations, normes, etc.).</p> <p>Activité 4.2 : Estimer le potentiel d'adaptation et d'atténuation pour les différentes actions prioritaires ;</p> <p>Activité 4.3 : Identification des avantages des différentes actions et leur contribution aux objectifs d'atténuation et d'adaptation, le développement national, des plans sectoriels et des ODD ;</p> <p>Activité 4.4 : Estimer les coûts des mesures d'atténuation et d'adaptation prioritaires pour atteindre les objectifs de la CDN 2020, en identifiant clairement les hypothèses et la méthodologie utilisées pour la</p>	<p>Partnership et devra comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la méthodologie détaillée indiquant comment les différentes analyses ont été entreprises, hypothèses, limites et autres informations pertinentes ; - Résultats de l'analyse coûts-avantages - Un page pour chaque nouvelle action prioritaire CDN analysée indiquant le lien avec les priorités sectorielles stratégiques, les coûts estimés de l'action (sur la base de référence) et les avantages, le potentiel d'adaptation et d'atténuation, les opportunités d'engagement du secteur privé, l'institution possible responsable et les options de mise en œuvre les actions identifiées (ex. instruments fiscaux, réglementations, normes, etc.) ; - Les possibilités d'implication du secteur privé dans la mise en œuvre et le démarrage de la CDN 2020 ; <p>Le rapport devra contenir une consolidation des résultats des analyses devant être intégrés dans le document de la CDN. Le format sera à convenir avec la partie nationale.</p>	
--	--	---	--

	<p>modélisation des scénarios d'atténuation et de risque ;</p> <p>Activité 4.5 : Compilation de l'analyse coûts-avantages avec des actions d'atténuation et d'adaptation prioritées pour la CDN 2020 ;</p> <p>Activité 4.6 : Préparation d'un page unique pour chaque action prioritaire recommandée détaillant le lien avec les priorités sectorielles stratégiques, les coûts estimés (basés sur le référentiel), le potentiel d'adaptation et d'atténuation, l'institution responsable, les risques et les options pour sa financement et la mise en œuvre des actions identifiées (ex. Instruments fiscaux, réglementations, normes, etc.) ;</p> <p>Activité 4.7 : Une mission conjointe des consultants internationaux et nationaux devra être organisé au cours de la préparation de l'étude. Ainsi que l'organisation d'un atelier de consultation⁸.</p>		
<p>Rédaction du document final de la CDN 2020-2025, présentation des résultats, Etudes de cas et matériel de communication et atelier final</p>	<p>Activité 5.1 : Rédaction de la nouvelle CDN à présenter à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques selon les orientations du CNC.</p> <p>Activité 5.2 : Préparation d'un rapport sur la mise en œuvre de toutes les actions dans le cadre de l'initiative CAEP et Promesse Climatique</p> <p>Activité 5.3 : Entretiens et séances de présentation virtuelle avec des</p>	<p>Livrable 5 : Document final sur la Contribution déterminée au niveau national du Gabon</p> <p>Livrable 5.1 : Rapport d'un maximum de 50 pages avec un résumé de 1 à 2 pages pour les décideurs avec un résumé de la mise en œuvre des activités du CAEP et de Promesse Climatique.</p>	<p>10 mars 2021</p>

⁸ En cas de restriction des voyages internationaux dû à la pandémie de COVID-19, l'atelier sera tenu virtuellement.

	<p>représentants de haut niveau (jusqu'à 20) indiqués par le gouvernement pour présenter les résultats des 3 études réalisées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluation des actions de la CDN 2015 ; 2. Identification des secteurs prioritaires de la nouvelle CDN, et la Feuille de route, et 3. Analyse coûts-avantages de la CDN 2020. <p>Activité 5.4 : Préparation et mise à disposition des partenaires gouvernementaux d'études de cas et matériel de communication sur les études réalisées (format à définir avec la partie nationale).</p> <p>Activité 5.5 : Organisation d'un atelier final de restitution⁹.</p>	<p>Livable 5.2 : Matériel de présentation et de consultation portant sur les trois études faisant l'objet de cette consultation.</p> <p>Livable 5.3 : Atelier final</p>	
--	---	---	--

⁹ En cas de restriction des voyages internationaux dû à la pandémie du COVID-19, l'atelier sera tenu virtuellement.

6. EVALUATION ET SELECTION

a) Critère d'évaluation

Les éléments suivants seront les principaux facteurs à prendre en considération lors de l'évaluation de toutes les propositions soumises en réponse à cet AO.

- L'exhaustivité de tous les éléments requis ;
- L'expérience avec des projets similaires ;
- L'expertise technique du fournisseur en rapport avec les exigences énoncées dans l'AO;
- La capacité du fournisseur à mener à bien les activités dans les délais fixés ; et
- Le coût global de la proposition du fournisseur et meilleur rapport qualité / prix.

b) Domaines d'expertise requis pour l'exécution des activités

Le fournisseur sélectionné doit démontrer sa capacité à effectuer des travaux similaires, en particulier :

- Une compréhension approfondie du cadre de mise en œuvre de l'Accord de Paris, du processus de la CCNUCC portant sur l'élaboration et la soumission de la CDN ;
- Expérience avérée en matière de calcul des coûts des actions climatiques et du financement climatique dans la région ;
- Expérience avérée et connaissance approfondie de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et de l'élaboration de plans d'actions climatiques ;
- Une expérience en Afrique sub-saharienne est indispensable et au Gabon est souhaitable ;
- La langue de travail et de développement des livrables et le français, une excellente maîtrise de l'anglais est aussi souhaitable ;
- Expertise technique dans le domaine de développement des rapports de Contributions Déterminées au niveau National (CDN) ;
- Expérience avancée dans le renforcement de capacité institutionnelle en matière de développement et mise en œuvre des CDN, en mobilisant l'expertise domestique ;
- Expérience avancée dans la conduite de travaux analytiques sous la direction et les conseils de gouvernements ;
- Expérience avancée dans la mise en œuvre de travaux dans le cadre de partenariats ;
- Expérience avancée dans l'implication de ministères et autres parties prenantes dans des processus d'élaboration de politiques et stratégies nationales notamment dans le domaine climatique ;
- Aptitude à produire des données et des actions sensibles au genre ainsi qu'à l'implication des groupes vulnérables et des jeunes ;
- Un consortium de fournisseurs sera envisagé s'il contribue aux exigences techniques et à la réalisation des activités. La sous-traitance sera également autorisée.

c) Processus de soumission des propositions

Les prestataires de service potentiels devront soumettre :

- Une déclaration d'intérêt décrivant la composition, les responsabilités et la répartition du temps de l'équipe proposée et comment elle répond aux exigences ci-dessus ;
- CV des membres de l'équipe ;

- Exemples et références avec des contacts (nom de l'organisation et e-mail) de travaux antérieurs similaires tels que décrits dans les exigences ;
- Méthodologie et plan de travail proposés pour réaliser les livrables susmentionnés, y compris l'attribution de temps aux travaux dans le pays pour la collecte de données et l'élaboration de projets (voir éléments de méthodologie présentés au chapitre « Approche méthodologique » de la présente AO) ;
- Un compte rendu sur la manière dont le travail et / ou le vendeur est écologiquement durable ;
- Un diagramme de Gantt des activités de travail aux dates de livrables ; et
- Un budget détaillé. (Les soumissionnaires sont fortement encouragés à utiliser le modèle de budget du CAEP, disponible en téléchargement au lien suivant http://ndcpartnership.org/sites/default/files/CAEP_RFP_Budget_Template.xlsx)

Les règles suivantes s'appliquent dans le processus de soumission des propositions au présent appel à propositions :

- Les frais d'élaboration de la proposition ne peuvent pas être facturés par les soumissionnaires au WRI et NDC Partnership ni au Gouvernement Gabonais. Ainsi, toutes les dépenses connexes doivent être supportées par les soumissionnaires.
- Le WRI peut décider d'attribuer le contrat au soumissionnaire offrant la meilleure proposition sans discussion.
- Le WRI se réserve le droit de demander des éclaircissements et de négocier avec les soumissionnaires considérés comme étant dans une fourchette concurrentielle.
- Le WRI peut, à sa discrétion et sans explication aux fournisseurs potentiels, choisir de mettre fin à la présente AO sans obligation envers les prestataires de services potentiels, ou accorder plusieurs contrats en vertu de la présente AO.

d) Dates importantes

1. Publication de l'appel : 14 septembre 2020
2. Envoi d'expression d'intérêt (facultatif) : Et réception de questions : 21 Septembre 2020
3. Date limite d'envoi des propositions : 5 octobre 2020
4. Sélection du prestataire de service et Attribution du contrat : 4 novembre 2020
5. Déroulement des actions proposées : 4 novembre 2020 – 15 mars 2021
6. Finalisation des activités : 15 mars 2021

7. BUDGET

Le contrat sera sur la base d'un prix forfaitaire pour un maximum de 140'000 Dollars Américains.

8. SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Toutes les propositions doivent être soumises avant le 5 octobre 2020 à caep@ndcpartnership.org. Veuillez utiliser le format suivant pour la ligne d'objet de l'e-mail: CAEP_Gabon. RFP_VENDOR NAME. Toutes les propositions doivent être soumises en format électronique.

9. PRESENTATION DES ORGANISMES DEVANT SUPERVISER LES PRESTATIONS DE SERVICES A METTRE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA PRESENTE AO

a) Conseil National Climat du Gouvernement gabonais

Le Conseil National Climat (CNC) est l'organe de conseil du gouvernement gabonais en matière de stratégie de lutte contre les changements climatiques. Il est doté d'un Secrétariat Permanent qui en assure la gestion technique et administrative et de comités techniques sectoriels couvrant les différents domaines d'activités liés à ses missions. Le Conseil National Climat est avec le Ministère en charge de l'Economie le point Focal du « Partenariat pour les Contributions Déterminées au niveau National », en anglais NDC Partnership (NDC P) auquel le Gabon a adhéré en 2018

NDC Partnership

Le NDC Partnership est une coalition mondiale de pays et d'institutions qui collaborent pour conduire une action climatique transformationnelle par le biais du développement durable. Grâce à notre partenariat, les membres tirent parti de leurs ressources et de leur expertise pour fournir aux pays les outils dont ils ont besoin pour mettre en œuvre leurs CDN et lutter contre le changement climatique pour bâtir un avenir meilleur. L'Unité d'Appui au NDC Partnership est hébergée conjointement par le World Resources Institute (WRI) et le Secrétariat des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Pour ce projet, le fournisseur serait engagé directement par WRI.

b) World Resources Institute

Fondé en 1982, le World Resources Institute (WRI) est un groupe de réflexion mondial sur l'environnement qui va au-delà de la recherche pour mettre des idées en action, en travaillant avec les gouvernements, les entreprises et la société civile pour élaborer des solutions aux défis environnementaux urgents. Les idées transformatrices de WRI protègent la terre et promeuvent le développement car la durabilité est essentielle pour répondre aux besoins humains et répondre aux aspirations humaines à l'avenir.

c) Initiative « Climate Action Enhancement Package (CAEP) »

Le Climate Action Enhancement Package (CAEP) est une initiative du NDC Partnership axée sur le soutien au développement et à la mise en œuvre de CDN améliorés et plus ambitieux. Il permet aux pays de relever les défis de la première génération de CDN en fournissant un soutien pour le développement et la mise en œuvre de CDN de haute qualité fondée sur des données probantes et bénéficiant d'une large appropriation par la société et le gouvernement. Le CAEP est conçu pour catalyser un changement transformationnel vers un développement résilient, durable et à faibles émissions, soutenant les objectifs de l'Accord de Paris. Il le fait à travers deux objectifs principaux :

- **Objectif 1** : Améliorer les CDN, y compris en augmentant l'ambition, dans le cadre du processus de mise à jour des CDN de l'Accord de Paris ;
- **Objectif 2** : mise en œuvre accélérée des CDN, notamment en fournissant une expertise technique et un renforcement des capacités dans le pays.

Par l'intermédiaire du CAEP, les pays en développement membres du NDC Partnership ont sollicité une assistance pour des activités spécifiques au titre de l'un ou l'autre objectif. Le travail décrit dans cette DP reflète la demande de soutien soumise par le pays par le biais du processus CAEP.

**10.ANNEXE – TERMES DE REFERENCE DE L’ASSISTANCE TECHNIQUE GLOBALE
DU CAEP POUR LA MISE A JOUR DE LA CDN INCLUANT TOUS LES
PRESTATAIRES DE SERVICE**
